

# ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT

SECTEUR  
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

## RAPPORT D'ACTIVITE 2021

6, avenue Balatchano  
06300 Nice  
Tél. 04 93 80 88 10  
[asll@fondationdenice.org](mailto:asll@fondationdenice.org)



## Table des matières

LA FONDATION DE NICE EN 2021 .....	2
<b>Introduction</b> .....	8
<b>Activité 2021</b> .....	9
<b>Les bénéficiaires</b> .....	9
<b>Durée d'accompagnement</b> .....	9
<b>Profil des ménages accompagnés en début de mesure</b> .....	10
<b>Origine de la demande</b> .....	10
<b>Situation familiale des ménages</b> .....	11
<b>Age du demandeur principal</b> .....	12
<b>Nature des ressources du demandeur principal</b> .....	13
<b>Montant des ressources de l'ensemble des ménages</b> .....	13
<b>Statut du ménage au niveau locatif</b> .....	14
<b>Principal motif d'intervention</b> .....	14
<b>Si expulsion, stade de la procédure</b> .....	15
<b>Problématique liée au logement</b> .....	15
<b>Difficultés repérées chez le demandeur</b> .....	16
<b>Bilan de fin de mesure</b> .....	17
<b>Reconnaissance DALO/DAHO</b> .....	17
<b>Statut des ménages en fin de mesure</b> .....	17
<b>Aides financières sollicitées</b> .....	17
<b>Autres dispositifs/instances sollicitées</b> .....	18
<b>Actes usagers</b> .....	18
<b>Témoignage livré par la Conseillère en Insertion Professionnelle depuis son arrivée</b> .....	19
<b>Expérience</b> .....	19



## LA FONDATION DE NICE EN 2021

### REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

En 2021,

la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée, la lutte contre les discriminations.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie.

Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 400 collaborateurs-trices réparti.e.s sur 24 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 25 millions d'euros, la Fondation accompagne plus de 10 000 personnes chaque année et gère 460 logements dans lesquels sont hébergés les publics.

EN PARTENARIAT ACTIF  
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

FONDATION DE NICE  
Patronage Saint-Pierre Actes  
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale" (ESUS)

Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.

## Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs d'activité

### Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activité stratégique : Santé / Addictions, Hébergement / Logement et Asile / Insertion qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger et mettre à l'abri (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Halte de nuit, Appartements de Coordination Thérapeutique)
- Orienter et/ou maintenir dans le logement (Accompagnement Social Lié au Logement, équipe mobile de prévention des expulsions, Agir pour les difficultés locatives)
- Héberger et accompagner les personnes en demande d'asile (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile, Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile)
- Aider à l'insertion les personnes bénéficiaires de la protection internationale (plateformes réfugiés, accueil des réinstallés, cohabitations solidaires, Programme Investir dans les Compétences Intégration Professionnelle des Réfugiés)
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions (Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogue, Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions)
- Un jardin solidaire, une épicerie sociale et une épicerie solidaire itinérante viennent compléter les actions au sein du secteur, permettant de favoriser le bien être, le pouvoir d'agir et la mixité sociale.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale [Un Chez Soi d'Abord](#) créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui est dans sa 2ème année de montée en charge pour loger et accompagner 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

### Le Secteur Accès à l'Emploi

repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler, la reprise d'activité n'est pas ici vue comme un objectif final mais comme un moyen d'accès à l'autonomie.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activité stratégique : la relation entreprises, la mise en situation de travail et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi)
- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourceurie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion,)

- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi séniors, plateforme emploi)
- Accompagner à l'emploi des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, projet coach emploi)
- Aller à la rencontre des personnes sans abri : équipe mobile emploi
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (centre de pré-orientation)
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie (Auto-école sociale passage du code de la route, réalisation de bilan en lien avec l'emploi)
- Favoriser la mobilité grâce à notre auto-école sociale et la mise à disposition de véhicules
- Lutter contre la précarité énergétique (éco-énergie)

## Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles

réunit les établissements et services œuvrant au sein de la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s confié.e.s par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de deux domaines d'activité stratégiques : l'enfance et la jeunesse qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescent.e.s et des jeunes majeur.e.s tout en favorisant l'accès à l'autonomie (maisons d'enfants à caractère social)
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineurs non accompagnés
- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (plateforme de services jeunes)
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile)
- Représenter et accompagner les mineurs victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc)
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité)

## Le Siège Social

complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, RH, DAF, immobilier, et depuis 2021 communication et levée de fonds qui apportent un soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics.

## Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation

### Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Réinventer l'identité managériale de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel, en associant plus l'équipe à la chaîne de décisions pour susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur, et en mettant en œuvre l'évaluation à 360° qui permet de travailler sur les compétences de chaque salarié-e en mettant à contribution l'ensemble de son entourage professionnel.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

### L'innovation sociale afin de :

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

## Les grandes évolutions 2021

### Avènement de la réorganisation hiérarchique et renouvellement de la ligne managériale

La réorganisation de l'ensemble des secteurs de la Fondation en 8 domaines d'activité stratégique pour mieux piloter le fonctionnement opérationnel et être force de propositions, a abouti en 2021 comme la transformation progressive de la fonction de chef-ffe de service en coordinateur-trice, cadre fonctionnel(le) de proximité, facilitateur/trice, qui fait « avec son équipe.

L'évolution des modèles d'accompagnement dite « transformation de l'offre », des diplômes dans le travail social, la logique des appels à projets ont nécessité de repenser nos modèles d'organisation avec des cadres qui coconstruisent plus les projets en équipe, en inter-secteurs et s'appuient sur des équipes éducatives et sociales plus autonomes.

Des formations sur le co-développement des cadres, le développement du pouvoir d'agir et le rétablissement, l'appropriation d'outils d'intelligence collective dans la prise de décision se sont poursuivis pour accompagner la montée en autonomie et la participation des salarié-ées comme des publics accompagnés, susciter le partage actif de la vision stratégique entre les équipes de direction et leurs collaborateurs-trices.

Il s'agit pour la Fondation de réinventer son organisation, dans un contexte d'évolutions sociétale et réglementaire, en lien avec ses orientations stratégiques afin d'accroître son efficacité au service des personnes et dans le respect de sa nouvelle identité managériale et de ses valeurs.

### La communication et la levée de fonds

La Fondation a souhaité définir en 2021 une stratégie de communication et de levée de fonds afin d'accroître notre notoriété, de faire mieux connaître les actions que nous menons, d'informer de leurs impacts en matière de solidarité.

Une responsable de la communication et de la levée de fonds a ainsi été recrutée en février 2021.

Le chantier prioritaire a été de définir une ligne éditoriale commune en interne et en externe, car augmenter notre visibilité passe par des messages unifiés, le développement d'outils de communication adaptés aux actions (modernisation du site Internet, réalisation de vidéos ciblées, d'une plaquette de présentation de la Fondation...), organisation d'événements avec couverture médiatique, ....

Il s'est agi aussi de démarcher des entreprises privées, des fondations, d'engager des partenariats (mentorat, mécénat de compétences.....) qui ont permis de collecter plus de 20 000 euros de fonds privés, d'obtenir des dons en nature diversifiés et d'entamer diverses coopérations pour 2022.

## Les perspectives 2022

Nous poursuivrons nos travaux liés à [la réorganisation hiérarchique](#), pour accompagner les transformations engagées et aussi transmettre les valeurs et la philosophie de cette évolution majeure à une nouvelle ligne hiérarchique, profondément renouvelée dans 2 secteurs d'activité.

Nous devons continuer à promouvoir un modèle combinant exigence et bienveillance et favorisant l'intelligence collective, symbolisée par notre charte du développement du pouvoir d'agir, récemment aboutie.

[Le renforcement de l'attractivité de nos métiers](#) restera une priorité même dans un contexte d'annonces de revalorisation salariale avec la diversification de nos profils, l'intégration de nouveaux métiers comme les travailleurs pairs que nous souhaitons promouvoir dans tous les secteurs.

[L'évolution de nos pratiques professionnelles avec le numérique](#), [l'aller-vers](#) continuera de s'enrichir de nouvelles méthodes d'intervention comme [la multiréférence](#), [les valeurs du rétablissement](#) dans l'accompagnement social, [Individual Placement and Support](#) en matière d'accès à l'emploi qui placent le rêve comme point de départ d'un projet de vie.

Il s'agira également en 2022 après la structuration nécessaire d'une politique de communication, d'[axer les interventions sur la levée de fonds](#) auprès d'entreprises privées, de fondations. Nous organiserons au printemps un événement prestige en lien avec la ressource.

La définition d'[une charte éthique](#) prônant des achats plus responsables devra nous engager à adopter de nouveaux réflexes et procédures pour devenir un acteur plus respectueux de l'environnement dans la durée et sur tous les actes régissant nos fonctionnements.

Enfin, 2022 sera l'année de [la renégociation du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens du secteur Enfance Famille](#) au moment où le nouveau schéma départemental de l'aide sociale à l'enfance paraît, de la mise en œuvre opérationnelle de [notre plateforme en addictologie](#) sans oublier la poursuite d'expérimentation en matière d'accès à l'emploi des personnes ayant des troubles psychiques avec [le nouveau métier du job coach](#).

## Introduction

Malgré les contraintes imposées par la crise sanitaire, l'ASLL a fonctionné sans interruption dans l'intérêt des bénéficiaires. Grace à la nouvelle convention établie avec la métropole MNCA, un nouveau poste a été créé permettant le recrutement d'un CIP complétant ainsi l'équipe sur l'approche d'accès à l'emploi. Le bilan chiffré qui suit montre une activité 2021 toujours forte, reflétant une saisine importante par les TS notamment du département du dispositif auprès des services de la Métropole.

Le rapport d'activité qui suit fait ressortir les traits retrouvés dans différentes études sur les publics en difficultés notamment l'étude de la Banque de France sur le surendettement. Nous pouvons donc noter que le profil type du bénéficiaire de l'ASLL est une personne âgée de 40 à 59 ans, isolée ou en situation monoparentale dont le revenu est inférieur à 2000€ par mois et locataire dans le parc privé. Le taux d'effort important pour le logement dans notre département accentue fortement les difficultés.

L'ensemble des locaux du 6 Balatchano a été rénové et les installations nouvelles sont maintenant achevées.

Dans le cadre de l'organisation du domaine d'activité Hébergement/Logement nous avons recruté une coordinatrice en charge des services de l'ASLL des SPEL et de l'APDL. L'ensemble de l'unité logement est donc piloté par le responsable d'activité et la coordinatrice.

Débuté en 2021, le projet de l'ASLL va connaître des évolutions importantes par la mise en place du principe de multi référence et par l'accentuation de « l'aller vers ». Principes d'interventions qui démontrent toute leurs efficacités depuis deux ans dans les services de l'unité logement.

L'apport dans l'équipe d'un CIP montre que sur 17 personnes accompagnées spécifiquement sur l'emploi, 14 sont sorties avec un emploi ou une formation. Ce chiffre nous conforte dans le choix opéré. La question du relogement est toujours prégnante. Sur les 82 personnes entrées avec un motif principal de recherche de logement, 33 ont été relogées. Ce chiffre dans le contexte départemental est à remarquer.

## Activité 2021

### Les bénéficiaires

Période	Nombre
Entrées en 2021	134
Entrées en 2020 et se poursuivant en 2021	68
Mesures	216
<b>Total</b>	<b>202</b>

#### **Commentaire :**

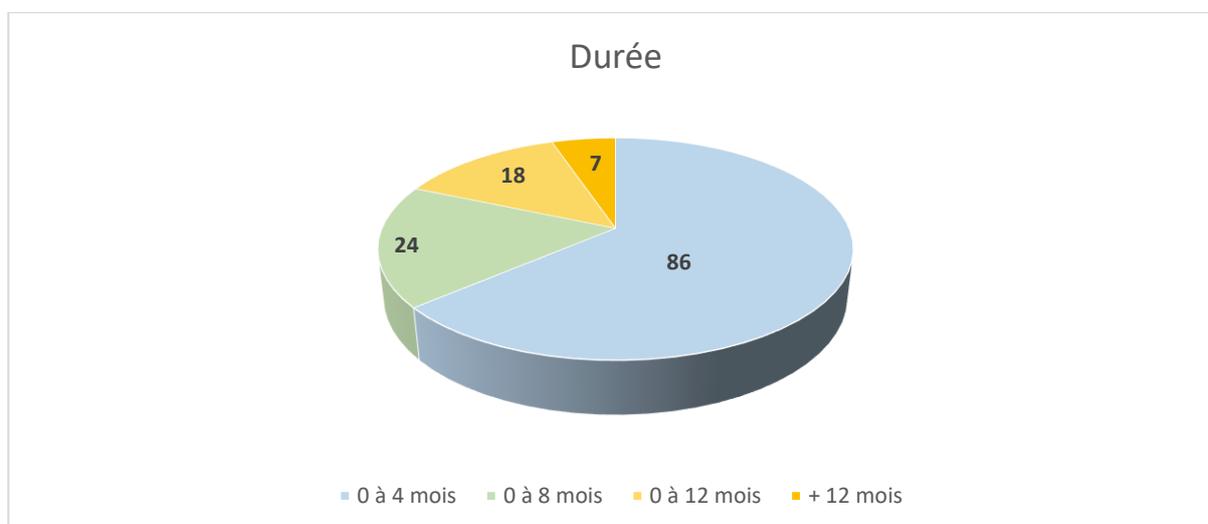
Le dispositif avec 202 personnes rentre dans les objectifs de la convention (200 personnes/annuellement). Ce sont donc une cinquantaine de personnes suivi annuellement par chaque travailleur social.

### Durée d'accompagnement (sur les entrées 2021)

	Nombre	%
0 à 4 mois	86	63.70%
0 à 8 mois	24	17.77%
0 à 12 mois	18	13.33%
+ 12 mois	7	5.18%
<b>Total</b>	<b>135</b>	<b>100%</b>

#### **Commentaire :**

Une personne à été suivi 2 x dans la même année. La durée des accompagnements est très majoritairement de courte durée 70% de 0 à 4 mois



## Profil des ménages accompagnés en début de mesure

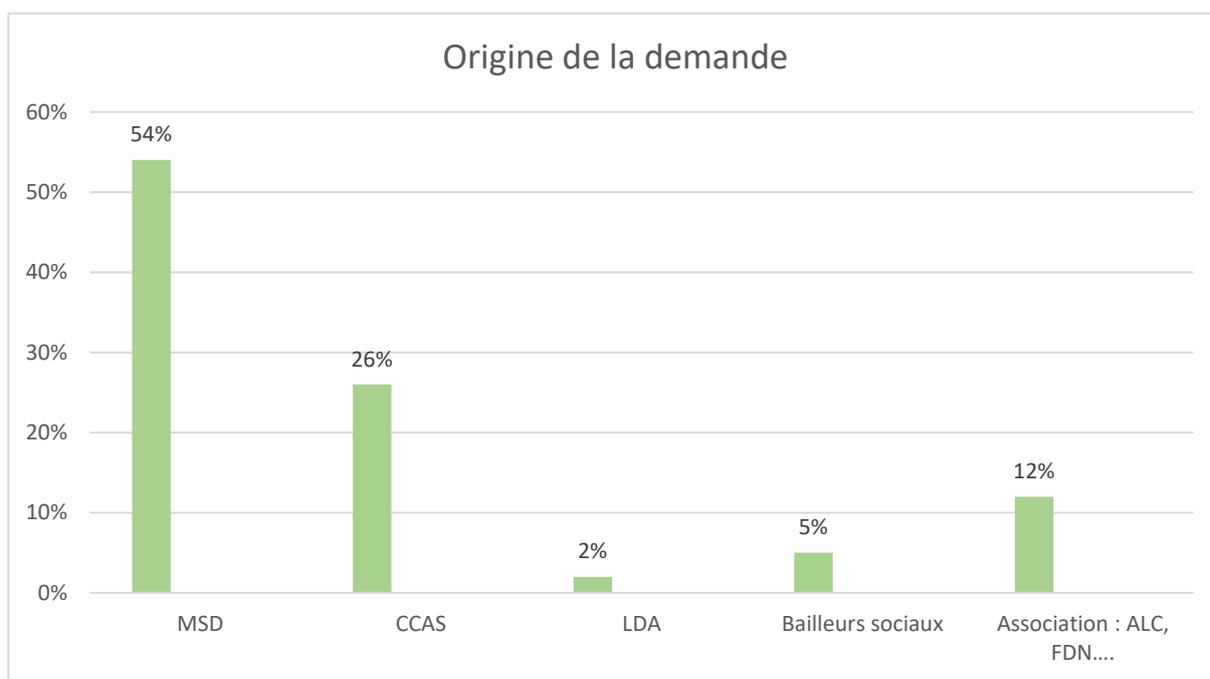
(L'ensemble des tableaux qui suivent sont établis sur les ménages admis et suivis en 2021)

### Origine de la demande

(Les orientations en 2021 : 134 ménages dont 20 annulations soit 114 ménages)

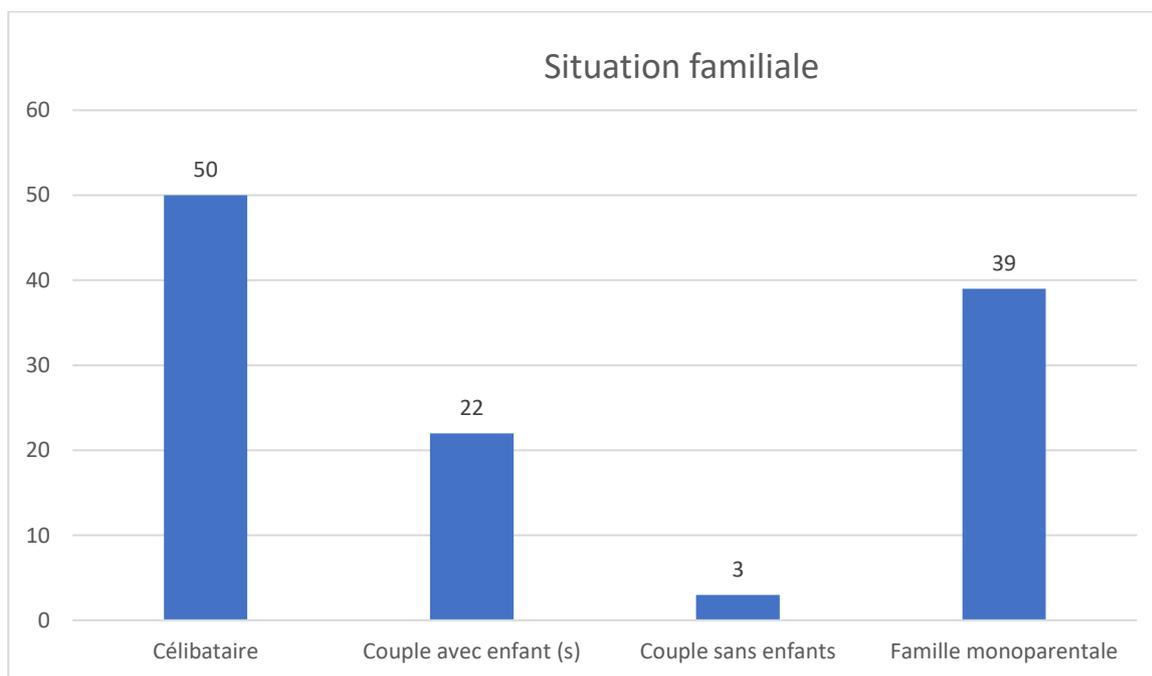
Origine de la demande	Nombre de ménages orientés	%
MSD	62	54%
CCAS	30	26%
LDA	2	2%
Bailleurs sociaux	6	5%
Association : ALC, FDN....	14	12%
<b>Total</b>	<b>114</b>	<b>100</b>

Les MSD sont majoritaires dans les demandes d'ASLL (54%). Même si elles en ont la possibilité le dispositif n'est jamais sollicité par des personnes en direct.



## Situation familiale des ménages

	Nombre	%
Célibataire	50	44%
Couple avec enfant (s)	22	19%
Couple sans enfants	3	3%
Famille monoparentale	39	34%
<b>Total</b>	<b>114</b>	<b>100%</b>



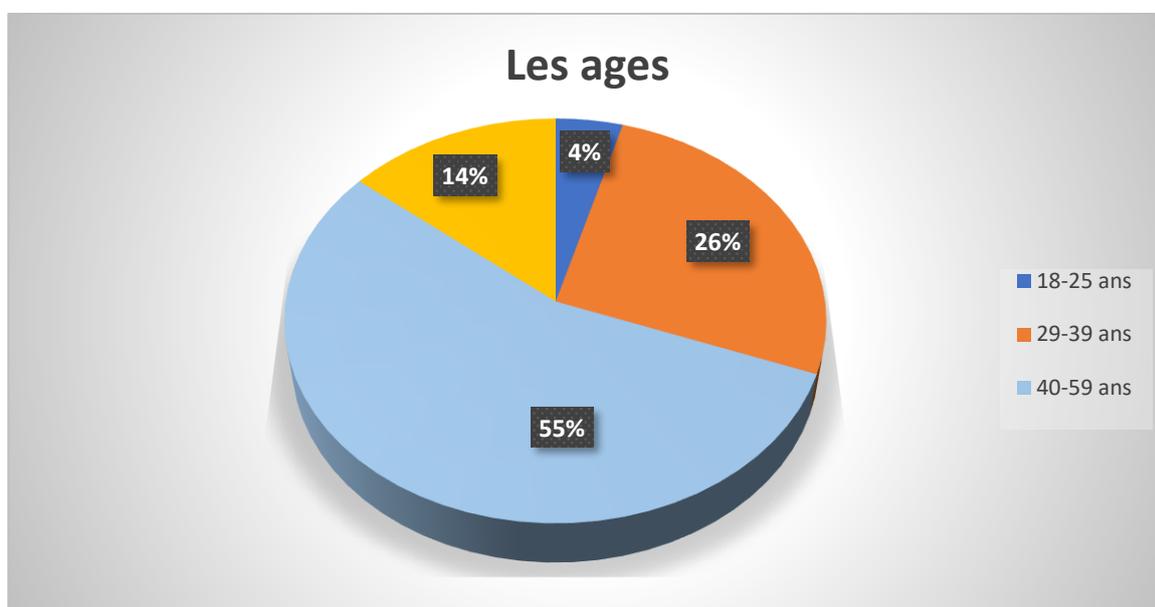
**Commentaire :** Les personnes célibataires et les familles monoparentales représentent 78% des personnes qui sollicitent l'ASLL.

## Age du demandeur principal

	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
18-25 ans	5	4%
29-39 ans	30	26%
40-59 ans	63	55%
Plus de 60 ans	16	14%
<b>Total</b>	<b>114</b>	<b>100%</b>

### **Commentaire**

La tranche d'âge 40-59 est largement majoritaire



## Nature des ressources du demandeur principal

	Nombre	%
Salaire	42	28%
Revenus d'activité professionnelle	0	0%
ARE-ASS	17	11%
Indemnités journalières	10	7%
RSA	14	9%
AAH	12	8%
Prestation vieillesse/ASPA	32	21%
Allocation veuvage	0	0%
Prime d'activité	22	15%
<b>Total</b>	<b>149</b>	<b>100%</b>

(Les ménages peuvent cumuler plusieurs ressources)

## Montant des ressources de l'ensemble des ménages

	Nombre	%
0 à 500 €	2	2%
501 à 1000€	40	35%
1001 à 1500€	31	27%
1501 à 2000€	26	23%
2001 à 2500€	11	10%
2501 à 3000€	2	2%
3001 à 3500€	2	2%
+ 3500€	0	0%
<b>Total</b>	<b>114</b>	<b>100%</b>

### Commentaire

62% des personnes ont des revenus inférieurs à 1500€. Ce chiffre monte à 85% pour un revenu inférieur à 2000€.

## Statut du ménage au niveau locatif

	Nombre	%
Propriétaire	3	3%
Hébergement chez un tiers	13	11%
Locataire Parc public	11	10%
Locataire parc privé	69	61%
Logement précaire (hôtel, chambres meublées.)	11	10%
PAU	2	2%
Autres	5	4%
<b>Total</b>	<b>114</b>	<b>100%</b>

### Commentaires :

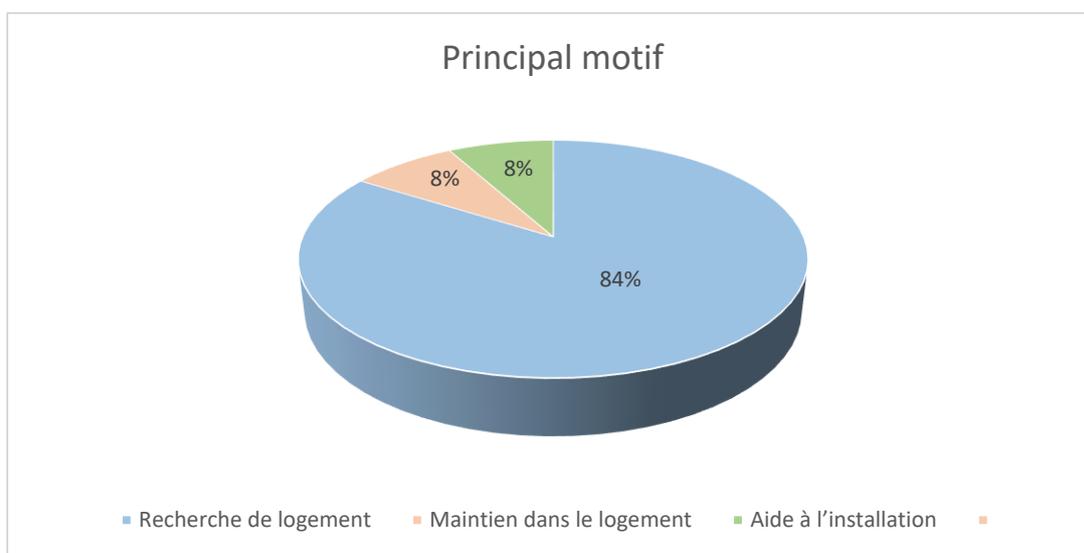
Les locataires du parc privé sont ici largement majoritaires

## Principal motif d'intervention

	Nombre	%
Recherche de logement	96	84%
Maintien dans le logement	9	8%
Aide à l'installation	9	8%
<b>Total</b>	<b>114</b>	<b>100%</b>

### Commentaire :

La recherche de logement est le motif d'intervention largement majoritaire.



## Si expulsion, stade de la procédure

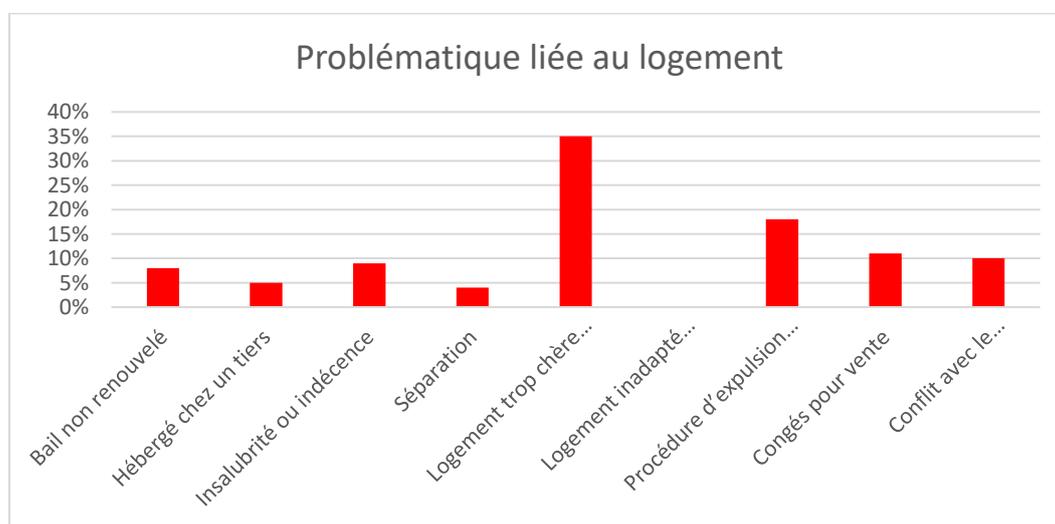
	Nombre	%
Commandement de payer	0	0
Assignation	16	38%
Commandement de quitter les lieux	16	38%
Concours de la force publique	10	24%
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>100%</b>

## Problématique liée au logement

	Nombre	%
Bail non renouvelé	9	8%
Hébergé chez un tiers	6	5%
Insalubrité ou indécence	10	9%
Séparation	5	4%
Logement trop chère ou trop petit	40	35%
Logement inadapté (handicap ou santé)	0	0%
Procédure d'expulsion (impayés de loyers)	20	18%
Congés pour vente	13	11%
Conflit avec le propriétaire	11	10%
<b>Total</b>	<b>114</b>	<b>100%</b>

### Commentaire :

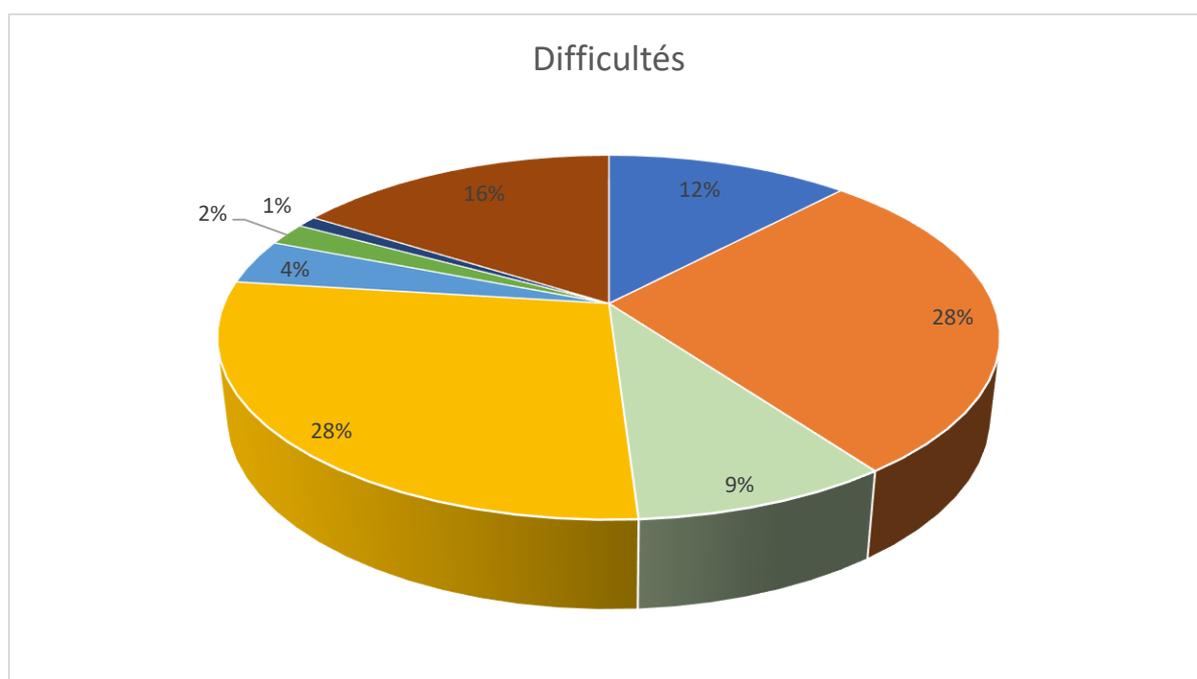
Le cout du logement est sans surprise la problématique principale du recours



## Difficultés repérées chez le demandeur

	Nombre	%
Gestion budgétaire	25	12%
Gestion administrative	60	28%
Autonomie insuffisante	20	9%
Démarches infructueuses	59	28%
Problème pour appréhender un nouveau lieu d'habitation	8	4%
Problème à aménager dans un logement	4	2%
Prévention de troubles de voisinage	3	1%
Problème de santé	33	16%
<b>Total</b>	<b>212</b>	<b>100%</b>

*Un ménage peut avoir plusieurs difficultés repérées.*



## Bilan de fin de mesure

Sur 136 Ménages sortis

### Reconnaissance DALO/DAHO

	Nombre	%
Dossiers de ménages reconnus DALO/DAHO	5	31%
Dossiers constitués dans le cadre de l'ASLL	25	69%
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>

Pour 20 dossiers il n'y pas de réponses

### Statut des ménages en fin de mesure

	Nombre	%
Accédant ou propriétaire	0	0
Hébergement chez un tiers	11	8%
Hébergement résidence sociale, FJT, CHRS, PAU	2	1%
Locataire parc social	26	19%
Locataire parc privé	62	46%
Intermédiation locative	2	1%
Maintien dans le logement	6	4%
L'accompagnement n'a pas permis de trouver de solution	25	18%
<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>100%</b>

### Aides financières sollicitées

	Nombre	%
FSL Accès	18	55%
FSL maintien locataire	1	18%
FSL maintien propriétaire	0	0%
FSL fluide	5	18%
Concordat	1	9%
Autres	0	0%
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>

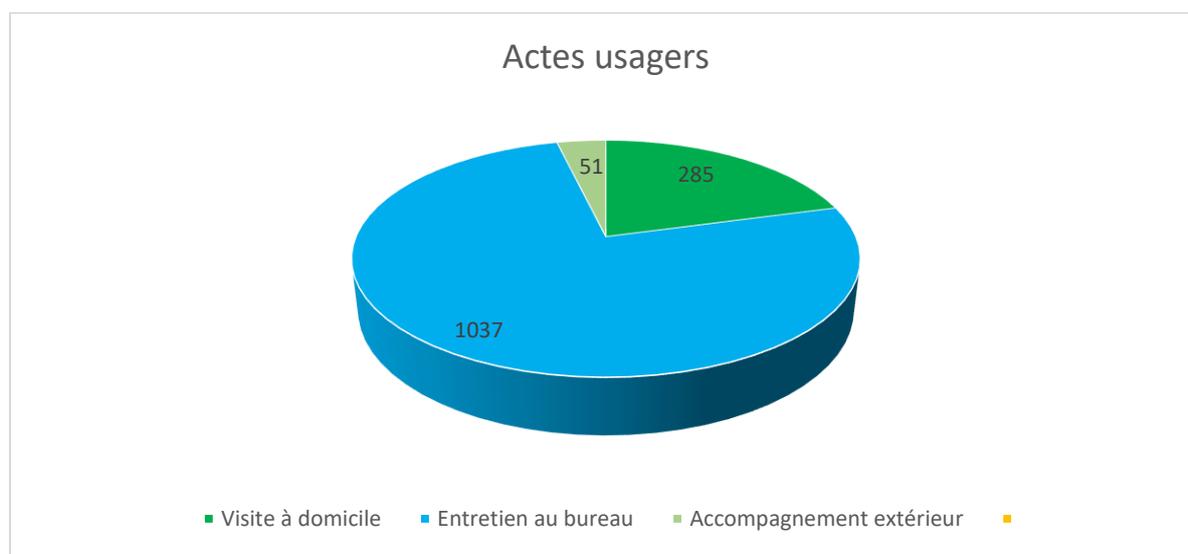
## Autres dispositifs/instances sollicitées

	Nombre	%
CCAPEX	0	0%
SPEL	0	0%
LDA	48	0%
CAP logement	3	50%
APDL	1	0%
ADIL	0	0%
Autres	3	50%
<b>TOTAL</b>	<b>55</b>	<b>100%</b>

3 orientations CHRS. 2 AGIS 06. 1 résidence sociale

## Actes usagers

	Nombre	%
Visite à domicile	285	20.75%
Entretien au bureau	1037	75.52%
Accompagnement extérieur	51	3.72%
<b>Total</b>	<b>1373</b>	<b>100%</b>



## Témoignage livré par la Conseillère en Insertion Professionnelle depuis son arrivée

Je suis arrivée il y a moins d'un an au service de l'ASLL, c'était en avril 2021. Intégrer un CIP au sein de l'équipe de l'ASLL était une première. Ce choix correspondait à une volonté d'inscrire l'emploi comme un des axes fort de l'accompagnement. Il s'agissait donc de renforcer en nombre et en compétence l'équipe composée jusqu'à lors de TS

Mon arrivée s'inscrivait dans un contexte de mutation pour l'équipe vers la multi référence, une pratique que je connaissais déjà. Au début, mes nouveaux collègues appréhendaient ma venue : elles étaient surchargées de dossiers et pensaient qu'une travailleuse issue du « social » était bien plus rapidement opérationnelle. Tout était encore à faire : mon équipe et mes responsables me faisaient entièrement confiance. On m'a d'abord attribué des usagers ayant un profil « demandeur d'emploi » puis petit à petit on m'a proposé d'accompagner des demandeurs d'emploi suivis pas mes collègues. Débute alors pour nous la multi référence.

Si La multi référence n'est pas un concept nouveau pour moi, en revanche, la politique du logement était une découverte, j'avais tout à apprendre. L'ensemble de l'équipe ma soutenue dans cette acculturation. Nous avons inscrit la stratégie de l'emploi à partir des méthodes pratiquées dans mon précédent poste. Elle consiste à proposer aux entreprises un service de mise en relation sans CV et un accompagnement durant la période d'essai. Les offres captées à travers notre réseau d'entreprise étaient négociées pour baisser les prérequis puis proposés aux demandeurs d'emploi qui étaient libre de les accepter. Aujourd'hui, c'est cette pratique qui est à l'œuvre.

### Expérience

Voici l'histoire de Mme M. Agée de 46 ans, Mme est célibataire et vit avec sa fille âgée de 21 ans. Quand elle a intégré le service de l'ASLL le 24/03/2021, elle était en procédure d'expulsion liée à une dette locative importante.

Mme était déjà connue au sein de la fondation de Nice car auparavant elle a été accompagnée par le Service de Prévention des Expulsions Locatives (SPEL).

C'est en 2018, à la suite du décès de sa mère que Mme a commencé à ne plus payer son loyer et perdre son emploi en juillet 2019. D'une grande fragilité psychologique Mme n'avait pas repris d'emploi depuis 2019 et sa fille était au chômage et leur relation était conflictuelle à ce sujet.

Le SPEL l'a orienté sur un atelier d'adaptation à la vie active (AVAA) nommée la Ressourcerie. Chaque acteur social a permis à Mme de recouvrer ses droits, et reprendre confiance en elle.

Lors de son accompagnement à l'ASLL, ma collègue avait instruit une demande DALO, et était en attente d'une proposition pour de l'IML. C'est à ce moment-là que ma collègue a demandé mon intervention car l'urgence était d'augmenter les revenus pour pouvoir se reloger, telle était ma mission.

Mme avait évoqué le souhait de devenir médiatrice et avait postulé sur une offre d'une association qui avait fait partie de mon réseau. Ayant contacté la RH, j'ai pu obtenir un rendez-vous tripartite. Je l'ai accompagné à la mise en relation avec la RH qui a abouti à un démarrage, un contrat aidé d'une durée de 2 ans. Mme est toujours en poste.

Sa fille, elle, avait de l'expérience en tant que vendeuse en boulangerie. Lors d'un rdv, Mme me présente une offre vue sur internet. Nous appelons directement l'employeur et obtenons un rdv de mise en relation et l'exclusivité sur l'offre. Ma présence à ce rdv a permis de bien préparer le démarrage. Mme a démarré sur un CDD, elle est aujourd'hui en CDI

Toutes deux en postes, les tensions entre mère et fille se sont atténuées. Leur stabilisation professionnelle leur a donné « des ailes » pour aller encore plus loin dans l'amélioration de leur situation. Après 2 DALO rejeté, un DAHO a été accepté. Protégées, elles sont en attentes d'une proposition de relogement qui ne saurait tarder.

Après presque un an au sein du service, je pense avoir trouver ma légitimité dans l'accompagnement des personnes. Mes interventions ont permis d'avoir une offre de service complémentaire à l'existant. Je suis systématiquement sollicitée dès que la question de l'emploi est abordée avec les usagers. Nous avons de plus en plus de dossier en coréférence ce qui nous permet de mieux nous soutenir sur des dossiers complexes.



# REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION



## FONDATION DE NICE

Patronage Saint-Pierre Actes

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



### PRÉSIDENTE

60, rue Gioffredo • 06000 Nice  
Tél. 04 93 13 90 67 • [presidence@fondationdenice.org](mailto:presidence@fondationdenice.org)



### SIÈGE SOCIAL

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice  
Tél. 04 97 08 82 30 • [siege@fondationdenice.org](mailto:siege@fondationdenice.org)

[www.fondationdenice.org](http://www.fondationdenice.org)



EN PARTENARIAT ACTIF  
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES



VILLE DE NICE